

Recatholiciser l'école sous contrat

Author : Maximilien Bernard

Categories : [En Une](#), [Identité catholique](#), [Perepiscopus](#), [Points non négociables](#)

Date : 2 mars 2018



Le dossier du mensuel [La Nef](#) de mars est consacré à l'école catholique. Parmi les articles, on y trouve une tribune d'**Anne Coffinier**, présidente de la Fondation pour l'école, qui écrit :

"[...] Aujourd'hui, nombre d'évêques veulent recatholiciser l'école catholique, mais leurs efforts ne portent pas sur le plan intellectuel, sur la formation de la raison. Or c'est là que se décide hélas, il nous semble, la possibilité de recevoir ou non la foi. C'est là que se construit le rapport à la vérité, la vision anthropologique. Quand l'Église de France ne dit rien sur l'homme en Sciences de la vie et de la terre, en français, en histoire, en philosophie, qu'a-t-elle à dire aux élèves d'audible et de légitime sur sa rencontre avec Dieu ? Si l'Église regarde avec indifférence l'institution scolaire ou universitaire se détourner de la recherche de la Vérité et de la Sagesse, peut-elle encore oser nous faire une proposition spirituelle ?

Le discours de l'Église de France sur l'éducation a été délégué pour l'essentiel au Secrétariat général de l'Enseignement catholique, lequel a, avant tout, la responsabilité de gérer au mieux « son » réseau d'écoles, à commencer par en préserver les crédits budgétaires dans la relation toujours tendue avec l'État. Ainsi, c'est l'Église gestionnaire d'un réseau d'écoles privées qui semble avoir pris le pas sur l'Église mater et magistra. En France, l'Église n'intervient pas publiquement pour promouvoir une culture de l'étude, de la recherche, et dénoncer l'avilissement des programmes, la dénaturation des examens d'État, l'envahissement du politiquement correct qui rend la véritable pensée critique impossible. Elle a pris l'habitude de

restreindre sa sollicitude à l'Enseignement catholique et de ne plus s'adresser à l'enfant de l'école publique ou aux professeurs en général.

L'Enseignement catholique ne s'est-il pas laissé enfermer en grande partie dans une gestion comptable de ses relations avec l'État ? Préserver les moyens, pour préserver le réseau : cet objectif est légitime et nécessaire, mais à quel prix ? D'ailleurs, le 80/20 % mis en place en 1984 n'est plus respecté. Il y a à peine plus de 18 % d'enfants scolarisés dans l'Enseignement sous contrat, et le président Macron a fait savoir qu'il n'ouvrirait durant son mandat aucun poste en faveur de l'enseignement sous contrat, en dépit des longues listes d'attente et des résultats académiques probants. Il fait fermer les écoles rurales au profit de grosses écoles urbaines et des « banlieues sensibles », il vide sciemment la France des collines et des clochers au profit d'une France des mégapoles interconnectées. L'Éducation Nationale incite fortement l'Enseignement catholique à en faire autant, pour qu'il ne puisse paraître le sauveur de la France rurale.

Dans le contexte où il n'est plus possible de créer de nouvelles classes sous contrat, l'Enseignement catholique verra nécessairement s'ouvrir des classes hors contrat au sein de ses établissements sous contrat. À la faveur de ces ouvertures de classes hors contrat, ce sont des fertilisations croisées qui s'annoncent sur la base desquelles peut s'affirmer une nouvelle forme d'école catholique culturellement plus désinhibée."